

AVIS DE COURSE

BRANLE-BAS DE L'ESTUAIRE

Comptant pour le Championnat de Normandie et le Championnat de Baie de Seine

Les 04,05 et 06 avril 2015

Autorité Organisatrice **Deauville Yacht Club**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV), 2013/2016*
 - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
 - 1.3 les règlements fédéraux,
 - 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
 - 1.5 les règles du Handicap National et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.
- Le règlement général du Championnat de Normandie et du Challenge de Baie de Seine

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à

- 3.1.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone côtière de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.2 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10, Sportboats, Dragon, J80. **L'équipage doit être composé de deux personnes au minimum.**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Deauville Yacht Club au plus tard pour le 04 avril 2015.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - **leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs**
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : 50 euros

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

- le vendredi 03 avril 2015 de 15h00 à 19h00.
- le samedi 04 avril 2015 de 7h00 à 08h00.

5.3 Horaires

	04 avril 2015	05 avril 2015	06 avril 2015
Ouverture du Club	07h00	09h00	09h30
Briefing	08h30	09h15	09h45
Ouverture des portes	09h09	09h40	10h10
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	09h45	10h15	10h40
Pleine Mer	11h32	12h02	12h33
Coefficient	85	88	89
Fermeture des portes	14h48	15h20	15h52

5.4 **Diner au Deauville Yacht Club le samedi : participation de 12 € par personne (boissons non comprises) ; Inscription obligatoire avant le jeudi 02 avril – Places limitées**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du vendredi 03 avril 2015
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club. (www.deauvilleyachtclub.fr)

IMPORTANT : Les bateaux venant de Deauville et extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par VHF (canal 06). En cas de non respect de cette clause, le bateau sera classé DNC.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Côtier ou Banane

Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. CLASSEMENT

Cette régata fait partie du championnat du Club

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

8.3 Le système de points sera conforme au classement OSIRIS/HN.

Trois classements seront réalisés :
un pour les Sportboats, Dragon, J80.
un pour les HN <= 18.5
un pour les HN > 18.5

9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville,
tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes du 02 avril 2015 au 08 avril 2015 inclus.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO VHF Canal 06

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

La remise des prix aura lieu le lundi 06 avril 2015 à partir de 17h30 dans les salons du Deauville Yacht Club.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

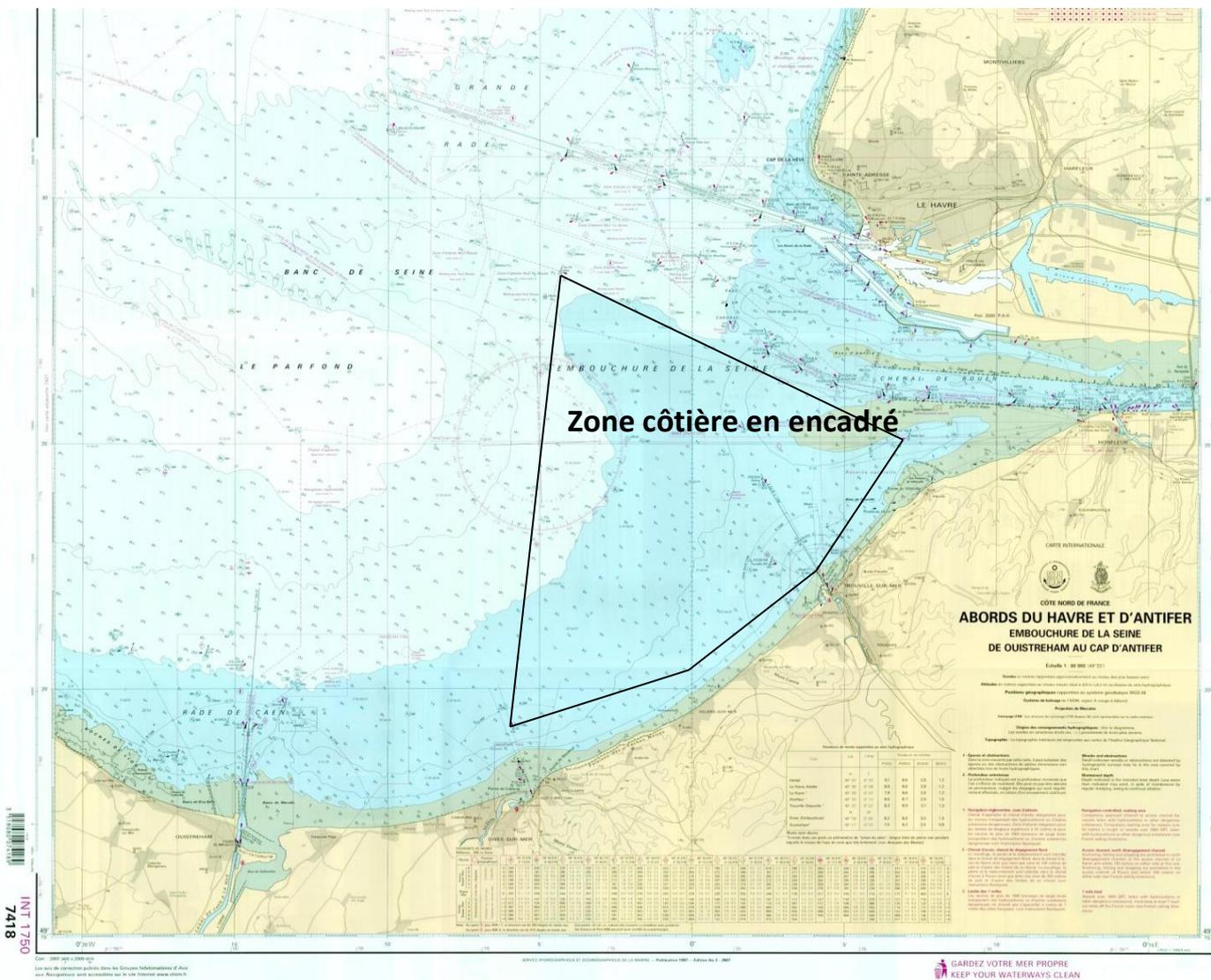
quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19

e-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 « ZONES DE COURSE »

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



ZONE DE PARCOURS

RNA	49°28,5 N	00°04,3 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Karver	49°20,500 N	00°00,000 E